

Cabinet de l'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'Éducation nationale du Nord

Lille, le 4 novembre 2021

Affaire suivie par:
Virginie WALLOIS
Cheffe de cabinet
Tél: 03.20.62.31.98
Mél: virginie.wallois@ac-lille.fr

Monsieur l'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'Éducation nationale du Nord

à

144 rue de Bavay
59000 Lille

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
s/c de
Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'Éducation nationale

Objet : Passage du protocole sanitaire du niveau 1 au niveau 2

Depuis la rentrée scolaire 2021, la gestion de la crise sanitaire prévoit, en fonction de l'évolution de la situation épidémique, le passage d'un niveau de protocole à l'autre, à l'échelle nationale ou territoriale (département, académie, région), afin de garantir une réactivité ainsi qu'une proportionnalité des mesures.

Depuis plusieurs jours, le taux d'incidence constaté dans le département du Nord s'établit au-dessus du seuil des 50 cas positifs pour 100 000 habitants. Du fait de cette évolution, le niveau de protocole de l'Éducation nationale applicable dans les écoles et établissements scolaires du département passe au niveau 2 (niveau jaune) au retour des vacances d'automne.

Aussi, et à partir du lundi 8 novembre, outre le rétablissement du port du masque en intérieur pour les élèves des écoles élémentaires, le niveau 2 du protocole sanitaire prévoit des mesures de protection renforcées, notamment la limitation des brassages par niveau, l'augmentation de la fréquence des désinfections et le respect d'une distanciation physique adaptée pour les activités physiques et sportives mises en œuvre le plus rapidement possible.

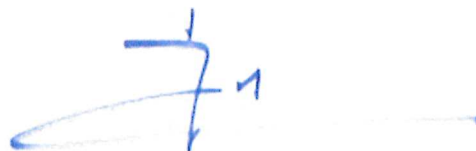
Je vous remercie de relayer ces éléments d'information auprès des personnels des écoles et établissements scolaires, auprès des familles, et tout particulièrement des parents des élèves d'écoles élémentaires qui sont concernés par le retour de l'obligation du port du masque en classe.

Je précise que le protocole de contact-tracing reste inchangé:

- **1^{er} degré** : dès le premier cas COVID+ confirmé, la classe est fermée et les apprentissages se poursuivent à distance.
- **2nd degré** : seuls les élèves « contact à risque » sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance. Les élèves « contact à risque » justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel.

J'attire votre attention sur le fait que l'obligation du port du masque doit être appliquée avec discernement et ne doit pas conduire à refuser d'accueillir les élèves se présentant sans masque le jour de la rentrée (le cas échéant les masques pédiatriques qui seraient restés en stock dans les écoles pourront être utilisés pour dépanner ces élèves).

Je vous remercie pour votre engagement.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' and 'Y' followed by a horizontal line and a small 'B'.

Jean-Yves BESSOL